

Square de Boston : le tribunal administratif a tranché Les arbres ne seront pas replantés

Les Amis du Vieux-Laval souhaitaient voir les arbres du square de Boston replantés. Ils avaient fait une demande au tribunal administratif. Ils n'ont pas eu gain de cause.

« Nous sommes déçus, mais on ne regrette rien. Ce combat a soudé l'association », pense Guy Juillet, président des Amis du Vieux Laval. Le 24 juillet, le tribunal administratif de Nantes a statué sur la demande de l'association concernant les arbres du square de Boston, une histoire vieille de quatre ans. « On demandait le replantage des arbres », rappelle Guy Juillet. Les Amis du Vieux-Laval ont perdu, tout comme un Lavallois d'Avesnières ayant attaqué seul. « Les arguments avancés sont bizarres. Le tribunal estime que tout couper changeait moins les lieux que de garder la moitié des arbres ».

32 arbres, des platanes, ornaient le square de Boston. « Ils avaient été plantés sous Napoléon III en 1870 », précise le président. Une dizaine étaient malades. En 2010, la municipalité décide d'abattre tous les arbres, et de réaménager le square. « Que les arbres malades soient coupés n'était pas un problème, on voulait surtout conserver cette allée, voir des arbres replantés. Le square de Boston est en zone de patrimoine protégé. Pourquoi les arbres n'en feraient pas partie ». Les Amis du Vieux Laval entament un bras de fer avec le maire de l'époque, Guillaume Garot. « Nous avons demandé un référé au tribunal administratif pour stopper l'abattage des arbres. Nous étions devant le tribunal à 11h. Mais, depuis 7h du



Le square de Boston, réaménagé en 2010, manque d'ombre, selon Guy Juillet.

matin, les équipes municipales s'activaient sur les platanes », regrette-t-il encore aujourd'hui amèrement.

Le combat n'était pas terminé. Il était ensuite juridique. « Dans cette histoire, j'ai été étonné de la position des écologistes lavallois. Des écologistes mayennais nous ont soutenus. Pas les

Lavallois ». Avec la nouvelle décision du tribunal administratif, le chapitre est clos pour les Amis du Vieux-Laval. « On ne fera pas appel de cette décision ». Ils n'iront pas plaider leur cause devant la nouvelle municipalité : « mais, s'ils replantent des arbres, j'applaudirai des deux mains ».

Car, pour Guy Juillet, un problème subsiste au square de Boston : « Avec le recul, aujourd'hui, on se rend bien compte que ce réaménagement n'est pas une réussite. Il manque de l'ombre. D'ailleurs, si l'an-

cienne équipe avait été fière de cette réalisation, elle l'aurait mise en avant dans la dernière campagne municipale. Elle n'en a jamais parlé ».

Quentin Lanvierge

Le square de Boston : « pas une réussite »

Et la dent creuse Saint-Tugal ?

■ Un autre sujet intéresse depuis longtemps les Amis du Vieux Laval : la réutilisation de la dent creuse de la place Saint-Tugal. Le dernier projet de construction leur paraît « intéressant. On ne doit pas gâcher cette occasion de créer de nouvelles places de parking ». En revanche, l'association s'insurge contre l'idée de réaliser une traversée vers la rue Renaise. L'ancienne municipalité y avait acheté une maison. L'objectif était de la détruire et de faire une ouverture vers la place Saint-Tugal. « Cette maison du 41, rue Renaise date du XV^e siècle. C'est un bel édifice, en bon état, même si des travaux sont nécessaires. Nous nous opposons totalement à cette démolition ». Le projet semble abandonné. François Zocchetto souhaiterait revendre cette construction.